



Ligue Occitanie de Tambourin

Maison Régionale des Sports

CS 37093

1039 rue Georges Méliès

34967 MONTPELLIER Cedex 2

 06 20 89 12 60

Madame, Monsieur le Président,

Suite aux incidents qui se sont produits ce week-end sur certains plateaux, la Ligue Occitanie tient à préciser ce qui suit :

Sur le plateau de BESSAN (Hérault 1 et 2 poussin) ; **gestionnaire du plateau CD 34** ; pas de récompenses à l'heure prévue.

Sur le plateau de MONTPELLIER (Hérault1 et 2 minimes), **gestionnaire du plateau CD 34** ; impossible d'accéder au gymnase pas de représentant du club de Montpellier et du CD 34, plateau ANNULÉ.

Sur le plateau d'AIGUES VIVES (minime honneur et excellence + Hérault 3) ; **gestionnaire la Ligue** ; aucun incident les récompenses ont été remises à la fin de chaque série Ligue ainsi que les récompenses pour les H3 remises par un représentant du CD 34.

Sur le plateau de LAVERUNE (poussin excellence et honneur et minime honneur), **gestionnaire la Ligue** ; aucun incident les récompenses ont été remises à la fin de chaque série avec un représentant de la municipalité. Suite à ce constat, le bureau de la Ligue tient tout d'abord à remercier les clubs qui ont organisés ces plateaux et demande aux personnes qui ont des insatisfactions de bien vouloir les adresser au gestionnaire concerné.

Recevez Madame, Monsieur le Président, mes salutations sportives les plus sincères.

A Montpellier le 22/01/2019

Le Président de la Ligue Occitanie

Denis ARRAZAT

PS : pour information, à l'issue du 2^{ème} plateau le CD 34 et la Ligue ont décidé de se partager les récompenses à distribuer et donc le CD pour les H1, H2, H3...et la Ligue les excellence et honneur.